



Vienne et Glane Haut Débit Solidaire

Siège social : Mairie, 87200 Saint-Martin de Jussac,

site : www.vghds.fr emails : info@vghds.fr, compta@vghds.fr, support@vghds.fr, tel : 0 972 299 776

adresse postale : VGHDS, les combes, 87200 St-Martin de Jussac.

ATTESTATION DE PAIEMENT

à remettre au nouvel adhérent

Je soussigné, (Nom, Prénom) :

Agissant en tant que représentant de l'association « Vienne et Glane Haut Débit solidaire », atteste avoir reçu ce jour un paiement d'un montant de : _____ de la part de : _____

(Nom, Prénom)

(Adresse, code postal, ville)

Au titre de son adhésion et de sa demande de raccordement au réseau VGHDS.

Cette somme, exceptée la cotisation, pourra être remboursée à la demande de l'adhérent en cas d'impossibilité technique de raccordement.

Par la suite le montant à régler sera de 80€ pour le 1^{er} semestre de l'année suivante et de 60€ pour le 2^{ème} semestre.

Attention : l'antenne et son alimentation (POE) restent la propriété de VGHDS, en cas de résiliation il faudra les restituer à VGHDS dans un délai d'un mois.

Fait à

le

DATE DE RACCORDEMENT EFFECTIF :

(Signature)

ENGAGEMENT EN VUE D'UN RACCORDEMENT AU RESEAU ASSOCIATIF VGHDS

A conserver par l'association VGHDS

Je soussigné :

(Nom, Prénom)

(Adresse code postal, ville)

(Numéros de téléphone, adresse email existante)

Adhère à l'association « VIENNE GLANE HAUT DEBIT SOLIDAIRE » et déclare souscrire aux statuts et au règlement intérieur sans réserves. (Disponibles sur le site internet <http://www.vghds.net/>)

Je m'engage à verser dès à présent le droit d'entrée dans l'association s'élevant à 250€, 30€ pour le routeur si besoin, le montant courant jusqu'à la fin du semestre pour l'accès à internet (10€ x nombre de mois entiers restants), et les 20€ d'adhésion annuelle.

Adhésion : 20 € : Droits : 250€ : Routeur : 30€ : ____ mois à 10€ soit : _____€ (le mois en cours n'est pas comptabilisé)

Par la suite le montant à régler sera de 60€ pour le 1^{er} semestre de l'année suivante et de 60€ pour le 2^{ème} semestre.

Je fournis donc un chèque d'un montant de : _____ € à l'ordre de VGHDS.

Je m'engage à participer, à hauteur de mes disponibilités à la vie de l'association, dans l'esprit solidaire de celle-ci qui permet de construire et maintenir ce réseau. Je m'engage à régler le montant de l'accès au réseau au plus tard le 31/12 (+ adhésion annuelle) et le 30/6 de chaque année.

En cas d'impossibilité de raccordement, je prends note que l'association VGHDS me remboursera l'intégralité de la somme versée exceptée, la cotisation annuelle.

Je prends note que l'antenne et son alimentation (POE) restent la propriété de VGHDS et en cas de résiliation à les restituer à VGHDS dans un délai d'un mois (démontage à mes frais)

Fait à

le

DATE DE RACCORDEMENT EFFECTIF :

Adhérent

(Signature)